

Dépenses de fonction d'un directeur de cabinet ou d'un titulaire d'un emploi supérieur

Paragraphe 20 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Année financière : 2025-2026

Trimestre : juillet à septembre

Pascale Breton

Directrice de cabinet

Description de la dépense	Date	Coût
Repas d'affaires	2025-08-15	19,33 \$
Repas d'affaires	2025-08-18	30,85 \$
Repas d'affaires	2025-08-27	20,21 \$

Information complémentaire :

Les montants indiqués n'incluent pas les taxes payées.